

Bulletin municipal

Automne 2020



La Motte en Bauges 



Sommaire

4

Dossier

L'équipe municipale et les commissions.

6

Travaux & Réalisations

- Réseau d'eau potable.
- Église.
- Containers semi-enterrés.
- Piste forestière du Mont Chabert.

8

Zoom sur...

- Bonne retraite Marie-Hélène.
- Hommage à Philippe Chauland.
- Maisons fleuries.
- Fête des Mottands.

12

Enfants de l'école

- Rentrée scolaire.
- Mots des enfants.
- Sortie cascade du Pissieu.

13

Conseils municipaux

Comptes rendus des derniers conseils.

15

Urbanisme 2019 - 2020

- Registre des permis de construire.
- Registre des permis de modifications.
- Registre des déclarations préalables.
- Registre des permis d'aménager.
- Registre des permis de construire transfert.
- Registre des Certificats d'urbanisme.

18

État civil

19

Agenda / Infos pratiques



Le mot du Maire

Chères Mottandes, chers Mottands,

“ *Destination 2020 – 2026, au nom de toute l'équipe municipale, je vous adresse nos sincères remerciements pour votre confiance renouvelée dans la conduite de notre Commune.*

J'adresse mes remerciements aux élus du précédent mandat pour leur engagement. Je salue votre investissement, votre temps passé jamais compté, votre engagement personnel au service des « autres », au service de notre belle commune, cela doit être dit : MERCI. Veuillez accepter toute la reconnaissance de La Motte en Bauges.

Au revoir Marie-Hélène PETIT, un clin d'œil, une pensée, toute notre reconnaissance, MERCI. Nous te souhaitons une bonne retraite méritée, toi qui a passé plus d'une décennie en temps que secrétaire de Mairie de la Commune de La Motte, au service de ses habitants, collègues et élus consécutifs.

Mesdames, Messieurs,
La crise liée à la Covid-19 que nous connaissons mobilise toujours vos élus dans la gestion des protocoles sanitaires. La mise en place des conseils municipaux et les élections au niveau de l'agglomération ont été reportées et cela a engendré des retards à tous les niveaux. La remise en « route » de l'administration a pris du temps et son fonctionnement s'est complexifié compte tenu de la situation.



L'automne 2020 mobilisera l'équipe municipale sur la programmation des projets pour la Commune et leur mise en œuvre.

Il sera nécessaire d'établir un calendrier déterminant les différentes étapes pour l'élaboration des projets :

études de faisabilités techniques, financières et articulation administrative nécessaire pour mobiliser l'ensemble de nos partenaires publics associés aux financements.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés sur l'avancement des projets.

Vous trouverez à l'intérieur du bulletin, les informations administratives et courantes de votre commune.

Toujours mobilisés ; le secrétariat de mairie ainsi que vos élus restent à votre entière disposition.

Je vous prie d'accepter, Chères Mottandes, Chers Mottands, nos plus chaleureuses salutations,

Damien Regairaz
Maire de La Motte en Bauges

L'équipe municipale

Le premier tour des élections municipales s'est tenu le dimanche 15 mars 2020.

Etant donné le contexte sanitaire que nous connaissons tous et conformément aux directives préfectorales, la mise en place du nouveau conseil municipal et l'élection par celui-ci du maire n'a pas pu se faire avant le 26 mai.

C'est donc l'équipe en place qui a été prolongée dans ses fonctions durant 2 mois.

Voici la nouvelle équipe en place pour ce mandat qui commence.

VOICI LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DE LA MOTTE-EN-BAUGES



Damien Regairaz
Maire



Ludivine Godyn
1^{ère} Adjointe



Sébastien Ballaz
2^e Adjoint



Jean Louis Neyret
3^e Adjoint

Conseillers délégués



Emeline Muffat-es-jacques



Guy Vigneux



Maryvonne Armillon



Claude Motta

Conseillers



Claire Carreau



Gérard Garnier



Laurent Pavy

Conseillers

Les commissions municipales sont des groupes de travail composés du Maire et de conseillers municipaux. Leur rôle est d'étudier les dossiers en cours, d'émettre des avis et faire des propositions au conseil municipal.

Pour ce nouveau mandat, le conseil a choisi d'instaurer 4 commissions. Elles sont composées de 4 élus et présidées par Monsieur Le Maire.

COMPOSITION DES COMMISSIONS

Communication - Affaires sociales

Ludivine GODYN (1^{ère} adjoint), Sébastien BALLAZ (2^{ème} adjoint),
Maryvonne ARMILLON, Claire CARREAU

Travaux

Sébastien BALLAZ (2^{ème} adjoint), Jean-Louis NEYRET (3^{ème} adjoint),
Claude MOTTA, Guy VIGNEUX

Finances

Ludivine GODYN (1^{ère} adjoint), Sébastien BALLAZ (2^{ème} adjoint),
Emeline MUFFAT-ES-JACQUES, Laurent PAVY

Appel d'offre

| | | | |
|------------|--|------------|---|
| Titulaires | Ludivine GODYN (1 ^{ère} adjoint), Sébastien BALLAZ (2 ^{ème} adjoint), Gérard GARNIER | Suppléants | Claude MOTTA, Jean-Louis NEYRET (3 ^{ème} adjoint), Guy VIGNEUX |
|------------|--|------------|---|

DÉLÉGUÉS

Conseil d'école RPI La Motte en Bauges - Le Châtelard

Emeline MUFFAT-ES-JACQUES

Suivi du service technique

Guy VIGNEUX

SIVU (Syndicat Intercommunal Enfance-Jeunesse)

| | | | |
|-----------|-------------------------|------------|--------------------|
| Titulaire | Damien REGAIRAZ (Maire) | Suppléante | Maryvonne ARMILLON |
|-----------|-------------------------|------------|--------------------|

CNAS (Comité National d'Action Sociale)

Maryvonne ARMILLON

Syndicat mixte du PNR du Massif des Bauges

| | | | |
|-----------|----------------|-----------|----------------|
| Titulaire | Claire CARREAU | Suppléant | Gérard GARNIER |
|-----------|----------------|-----------|----------------|

CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées auprès de Grand Chambéry Agglomération)

| | | | |
|-----------|-------------------------|------------|---|
| Titulaire | Damien REGAIRAZ (Maire) | Suppléante | Ludivine GODYN (1 ^{ère} adjoint) |
|-----------|-------------------------|------------|---|

AUTRE

Correspondant défense

Laurent PAVY

Représentant au Conseil d'Exploitation des Régies d'eau et de l'assainissement de Grand Chambéry Agglomération

Guy VIGNEUX

Représentants à Métropole Savoie - Syndicat département de la Savoie pour l'aménagement

| | | | |
|-----------|-------------------------|-----------|---|
| Titulaire | Damien REGAIRAZ (Maire) | Suppléant | Sébastien BALLAZ (2 ^{ème} adjoint) |
|-----------|-------------------------|-----------|---|

Réseau d'eau potable

Au début de l'été, les travaux concernant le réseau d'eau potable ont été réalisés par le service des eaux de Grand Chambéry, dans la zone située derrière la salle des fêtes. Ces travaux ont été menés dans la continuité de ceux réalisés au chef-lieu en 2019. Ils ont permis le remplacement du réseau vétuste ainsi que la reprise des branchements des habitations.



Nous rappelons que ces travaux sont nécessaires afin d'assurer la distribution d'eau potable dans de bonnes conditions. Le réseau de canalisations étant principalement concentré sous la voirie, il est également nécessaire de le remettre en état avant une réfection de la voirie afin d'éviter d'endommager un revêtement neuf en cas de fuite.

Toujours en ce qui concerne le réseau d'eau potable, celui de la Motte a été raccordé à celui du Châtelard à l'automne 2019. Les deux réseaux sont désormais maillés. L'objectif est d'assurer un complément d'alimentation en cas de manque d'eau en période estivale ou de casse importante sur le réseau. Ce maillage s'est fait par la route des Combes. Après l'hiver et après un délais laissé afin que la tranchée se

stabilise. Cette ancienne route a été remise en état pour le plus grand plaisir des promeneurs. Nous rappelons que cette ancienne route reste interdite aux véhicules légers (sauf propriétaires riverains et agriculteurs).



Église

Après les travaux importants menés sur la charpente et la couverture du clocher afin d'assurer sa pérennité, notre clocher va pouvoir désormais faire entendre sa voix au quotidien!

Cet automne, l'entreprise Paccard doit effectuer une remise en état au niveau des cloches ainsi qu'une modernisation du système de sonnerie. Après ces travaux, les heures pourront sonner en journée ainsi que l'angélus de midi et de 19h.

Containers semi-enterrés

Comme vous avez déjà pu le constater, la mise en place des containers semi-enterrés a débuté au chef-lieu (vers le cimetière). L'opération est menée par l'agglomération Grand Chambéry, en charge de la collecte des déchets. Ces containers sont destinés à recevoir les ordures ménagères mais aussi le tri sélectif (verre/ papiers-cartons-emballages).



Plusieurs sites regroupant ces containers vont être répartis sur le territoire de la commune. Il est prévu un site vers le cimetière, un après les Dalphins, un au bord de la départementale entre le Rocher et Gerbioz et un dernier entre l'ancienne école et le Noiray (emplacement définitif à définir).

A terme, lorsque tous les containers seront implantés, le

ramassage des ordures ménagères porte à porte sera supprimé ainsi que le ramassage des poubelles vertes collectives.

Grand Chambéry veut changer le mode de collecte des déchets. Nous sommes conscients que cela va être un changement et nos habitudes vont être bouleversées. Nous devrions apporter nos déchets nous même vers les containers semi-enterrés qui

seront vidés régulièrement par un simple camion benne.

Ce changement est peut-être l'occasion de renforcer nos efforts sur le tri sélectif, sur la réduction des déchets avec par exemple le compostage des matières organiques dans nos jardins. Nous voyons tous au quotidien, ou dans les médias, les quantités de déchets que nous produisons.

Prenons conscience qu'il faut agir concrètement pour réduire les déchets même si cela demande quelques efforts. Nous en profitons pour rappeler que les encombrants ou tout autre objet n'allant pas à la poubelle doivent être déposés à la déchetterie du Châtelard. Les dépôts sauvages sont strictement interdits. Cela relève du bon sens et du civisme mais, hélas, il est encore trop souvent nécessaire de le rappeler.

Piste forestière du Mont Chabert

L'empierrement de la piste a été effectué durant le deuxième semestre 2019. Pour rappel, la longueur de la piste est de près de 4 km. Au cours de l'hiver 2019-2020, deux désordres sont apparus: un talus amont a glissé sur la piste et un décrochage vers l'aval s'est produit à un autre endroit. Après plusieurs

entrevues avec l'ONF afin de régler les détails techniques des reprises, l'entreprise Aillon TP les a effectuées au mois de juillet 2020 pour rendre la piste accessible.



Nous rappelons que cette piste est interdite aux véhicules à moteur, sauf pour les ayants droit (propriétaires forestiers) et les chasseurs.

Bonne retraite Marie-Hélène !

Le samedi 30 mai 2020, Marie-Hélène Petit a effectué sa dernière matinée en temps que secrétaire de mairie à La Motte-en-Bauges, avant de goûter à une retraite bien mérité !

Afin de fêter comme il se doit ce départ à la retraite et compte tenu des circonstances sanitaires, c'est en comité réduit que nous avons organisé un pot à la salle des fêtes en présence du maire, des élus ainsi que du personnel communal.

C'est avec une certaine émotion que nous avons écouté le discours du maire puis celui de Marie-Hélène.

Dans son discours, Damien Regairaz a rappelé que Marie-Hélène a pris ses fonctions de manière permanente à la mairie de La Motte en 2010, après le départ de Marie-Laure Gravelat qu'elle avait déjà remplacé en 2007.

A la Motte, Marie-Hélène n'occupait pas un poste à temps plein et complétait son temps de travail en assurant aussi le secrétariat de mairie du Noyer.

Ce fût l'occasion de rappeler que la secrétaire de mairie est le lien entre la commune et les administrés qu'elle accueille en mairie. Il faut donc savoir écouter et faire preuve de diplomatie. Bien sûr, la secrétaire est aussi la plus proche collaboratrice du maire, des adjoints et conseillers municipaux.

Ses fonctions sont multiples :

- gestion du personnel,
- comptabilité,
- rédaction des courriers, des délibérations, des arrêtés, des

actes d'état civil,

- établissement des dossiers de demandes de subventions,
 - traitement des dossiers de permis de construire,
 - établissement du budget
- et sans oublier les imprévus qu'il faut gérer !

Damien Regairaz n'a pas manqué de souligner les qualités de Marie-Hélène, sa disponibilité, son organisation, son dynamisme, son sens du service public. Il a vu au quotidien le travail mené, l'attachement à remplir les missions avec rigueur et professionnalisme, avec des heures pas toujours comptées... Il a rappelé que depuis sa prise de fonction en temps que maire, Marie-Hélène a toujours été présente pour l'épauler et le guider dans les aspects parfois complexes de l'administration.

Puis ce fût au tour de Marie-Hélène de prononcer son discours.

Dans un premier temps elle a remis symboliquement, non sans une certaine émotion, les clés de la mairie à Damien Regairaz. Elle a ensuite tenu à saluer les équipes successives avec lesquelles elle a travaillé dans la



confiance et le respect mutuel. Elle a eu une pensée pour Marie-Laure et Marisie Moine, maire qui l'a recrutée. Elle a également eu une pensée pour ceux qui ont été conseillers municipaux et qui ne sont plus là : Jeannot Papin et André Gallice.

Comme elle l'a exprimé, Marie-Hélène souhaite maintenant vivre pleinement chaque instant dans le respect de l'autre, la bienveillance, l'écoute et le partage. Pour elle, les moments avec la famille et les amis sont précieux et elle veut s'attacher à cultiver ce bonheur. Et, comme elle l'a très bien dit, même si à la retraite « *tout nous occupe, tout nous préoccupe* » l'essentiel est de rester attentif aux êtres qui nous entourent. Beau message !! Enfin, juste avant de partager le verre de l'amitié, Marie-Hélène a reçu un bouquet de fleurs et quelques cadeaux pour bien commencer la retraite !

Nous lui souhaitons une belle retraite avec plein de choses et de moments agréables.

Qu'elle reçoive tous nos remerciements pour le travail accompli et toute la reconnaissance de la commune de la Motte-en-Bauges.



Devoir de mémoire

Hommage à Philippe Chauland

Le 04 juillet 2020, comme tous les 5 ans, s'est déroulée la cérémonie en hommage à Philippe Chauland fusillé au Noiray le 05 juillet 1944.

Cette cérémonie a eu lieu devant la stèle posée au dessus du bassin du Noiray et a réuni les habitants et membres de la famille de Philippe Chauland.

Le verre de l'amitié a été servi sur place à l'issue de la cérémonie.



Maisons fleuries

La Motte en Bauges a été récompensée par de nombreux prix au Concours des maisons fleuries.

- Prix Jean Blanc : pour la commune de La Motte
- Maisons et jardins : Annie Bonnet, Les Blaches
- Balcons et façades : Sébastien Ballaz, Le Noiray
- Seniors : Yvonne Vergain, Le Bois Millex
- Ferme : GAEC La Marmotte en Bauges, La Frénière

Toutes nos félicitations pour votre participation à l'embellissement de notre village.



Fête des Mottands

La fête des Mottands a eu lieu le samedi 11 juillet 2020 à la cabane de l'étang de pêche de la Motte.

Afin de profiter d'une belle journée estivale, dans un cadre naturel agréable, nous avons choisi d'organiser ce traditionnel repas en extérieur.

La météo a été clémente et c'est dans la bonne humeur générale que nous nous sommes retrouvés pour partager un moment convivial.

La journée a commencé de bonne heure pour la mise en place du site : montage des chapiteaux (prêtés par le Parc des Bauges), mise en place des tables, organisation de la cuisine (barbecue, friteuse).

La logistique n'est pas la même qu'à la salle des fêtes !

Mais avec toutes les bonnes volontés, les bras de chacun, tout s'est très bien déroulé. Nous avons eu des retours positifs des personnes présentes.

Les enfants (et aussi un peu les grands!!) ont pu profiter de jeux en bois mis à leur disposition et gracieusement prêtés par la famille d'Emeline Muffat-es-Jacques. Le château gonflable et les chèvres de Stéphanie Rizzi ont également eu un franc succès !

Bruno Armillon a fait une démonstration de tournage sur bois pour le plaisir de tous et l'animation a été assurée par Loïck Neyret.



Nous en profitons pour remercier encore une fois tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette journée : les élus, leurs conjoints et famille, les personnes qui ont aidé ou participé spontanément. Un grand merci à tous et rendez-vous en 2021 pour une seconde édition !



Rentrée des classes

Voici le résumé en mots des enfants de la classe de PS et MS suite aux 3 premières semaines d'école.

Voici ce qu'on a fait :

On a fait des puzzles.

On a fait de la pâte à modeler.

On a fait des dessins.

On a joué dans la cour.

On a couru dans la grande cour.

On a chanté des chansons, on a écouté la guitare, on a joué avec les instruments de musique : triangles, maracas, tambour, claves et guiro.

On a lu des histoires.

On a fait de la peinture.

On s'amuse bien.

Moi j'aime :

J'aime bien les devinettes le matin. J'aime bien les histoires. J'aime bien regarder le film des girafes et des éléphants. J'aime bien compter. J'aime bien les récréations. J'aime monter dans la grande salle faire des jeux.

Le mardi 17 septembre, la classe de GS-CP est sortie de l'école pour une grande aventure : direction la cascade du Pissieu.



"Accompagnés par un accompagnateur moyenne montagne, nous sommes descendus vers le pont Picot en faisant de nombreuses haltes pour découvrir les arbres, les graines, les fruits comestibles et non comestibles, pour observer les cailloux et les montagnes environnantes.

Nous avons ensuite pris la direction de la cascade pour y manger notre pique nique, bien mérité. L'après midi, nous avons pris la température du Nan d'Aillon à l'aide d'un thermomètre (8 degrés près de la cascade, 11 degrés un peu plus loin) et nous avons décalqué des feuilles de différents arbres à l'aide de craies grasses. Effet artistique garanti ! Avant d'attaquer la grande côte, nous nous sommes arrêtés une dernière fois au bord



du Nan d'Aillon pour observer la vie dans le torrent.

Munis de boîtes loupes et de feuilles explicatives, nous avons regardé des larves d'éphémères, des trichoptères, et autres petites bêtes bien mystérieuses. Le retour à l'école a été un peu fatigant pour certains d'entre nous... On a quand même parcouru plus de 8 km !

Un grand merci aux mamans qui nous ont accompagnées et à Jean Benoît, notre super accompagnateur !"

Les élèves de GS-CP

▪ **La rentrée scolaire de septembre dernier a été marquée par les nouvelles mesures sanitaires.** Les agents des communes, parents, professeurs des écoles, élus, ont mis en place un protocole sanitaire strict pour garantir au mieux une protection des personnes contre la Covid 19.

▪ La mobilisation et l'implication de tous à respecter les gestes barrières au quotidien permettront de se prémunir "les uns - les autres" et ainsi d'éviter toute fermeture de classe ou de l'école le cas échéant.

Alors respectons les gestes barrières tous ensemble.

Les enseignants du RPI

Julie DUCLOS directrice en remplacement de Mme TIBERGHIEU

| Professeur | Classe | Nombre d'enfants |
|---|------------|----------------------------------|
| Marianne ARMAND | PS et MS | 27 enfants (12 PS-15 MS) |
| MAGALI GUILLON et ELSA HÔTE | GS et CP | 17 enfants (10GS-7CP) |
| JULIE DUCLOZ et ELSA HÔTE | Cp et CE1 | 20 enfants (7CP-13 CE1) |
| Odile TIBERGHIEU remplacée par : JULIETTE RIEUSSEC les lundis et mardis ANNE-CLAIRE LORENTZ les jeudis et vendredis | CE2 et CM1 | 22 enfants (11 de chaque niveau) |
| GILLES BELLEMIN | CM1 et CM2 | 22 enfants (10 CM1 et 12 CM2) |



Conseils municipaux

MARDI 26 MAI 2020

- **Election du maire.**
- **Détermination du nombre d'adjoints**
et élection des 3 adjoints.
- **Détermination des indemnités de fonction du maire.**
Il appartient au conseil municipal de déterminer les taux des indemnités des élus locaux pour l'exercice de leurs fonctions, dans la limite des taux maximum fixés par la loi, étant entendu que les crédits nécessaires sont inscrits au budget principal.

MONTANTS DES INDEMNITÉS :

- **Maire :**
24% de l'indice brut terminal 1027 de l'échelle indiciaire de la fonction publique (maximum 25,5%) soit 11 201, 47€ annuel (933,45€ mensuel).
- **Adjoints :**
8,40% de l'indice brut terminal 1027 de l'échelle indiciaire de la fonction publique (maximum 9,9%) soit 3 920,52€ annuel (326,70€ mensuel).

- **Conseillers municipaux délégués**
(aux affaires scolaires et au suivi du service technique) : 3% de l'indice brut terminal 1027 de l'échelle indiciaire de la fonction publique (maximum 6%) soit 1 400€ annuel (116,68€ mensuel).
- **E. Muffat-es-Jacques**
désignée déléguée au Conseil d'école du Regroupement pédagogique intercommunal La Motte-Le Châtelard.
- **D. Regairaz**
désigné délégué titulaire au SIVU enfance/jeunesse des Bauges et M. Armillon déléguée suppléante.
- **Constitution des commissions permanentes du conseil municipal.**
Détail de ces commissions dans les premières pages de ce bulletin.
- **L. Pavy**
désigné conseiller municipal en charge des questions de Défense (correspondant Défense).
- **M. Armillon**
désignée déléguée au Comité National d'Action Sociale (CNAS).

Conseils municipaux

VENDREDI 26 JUIN 2020

- **G. Vigneux**
désigné délégué titulaire au conseil d'exploitation des régies de l'eau et de l'assainissement de Grand Chambéry.
- **D. Regairaz**
désigné délégué titulaire à Métropole Savoie et S. Ballaz délégué suppléant.
- **D. Regairaz et L. Godyn**
désignés délégués pour représenter la commune au sein de la CLECT (commission locale d'évaluation des charges transférées) à l'Agglomération.
- **C. Carreau** désignée titulaire et **G. Garnier** désigné suppléant pour représenter la commune au sein du comité syndical du Parc Naturel Régional du massif des Bauges.
- **Validation de la liste des contribuables**
à présenter au directeur des services fiscaux pour la commission communale des impôts directs (CCID).
- **Augmentation du temps de travail d'un emploi à temps non complet.**
Compte tenu du départ à la retraite de Marie-Hélène Petit, il convient de modifier la durée hebdomadaire de service de l'emploi correspondant.
Passage d'une durée initiale de 15h à une durée de 16h30 hebdomadaire à compter du 01/07/20.
- **Subventions aux associations :**
Bauges ski nordique : 70€ ;
Association Gribouille : 70€ ;
Le Souvenir Français : 70€ ;
Bauges Solidarité : 650€.
- **Vote du taux d'imposition des taxes directes locales pour 2020.**
Maintien de la part communale des taux d'imposition (dernière révision en 2017).
 - TH (taxe d'habitation) : 13,18%
 - TFB (taxe foncière bâti) : 15,07%
 - TFNB (taxe foncière non bâti) : 90,54%
- **Approbation du budget primitif 2020.**

▪ Dérogations scolaires :

seules les dérogations relevant de critères médicaux et spécifiques relatives aux règles en vigueur seront acceptées.

VENDREDI 10 JUILLET 2020

- **Désignation des délégués du conseil municipal en vue du renouvellement de la série n°2 du Sénat (élections sénatoriales) :**
 - **D. Regairaz** désigné titulaire
 - **L. Godyn et S. Ballaz** désignés suppléants.
- **Coupes de bois** à asseoir en 2021 en forêt communale relevant du régime forestier. L'ONF a prévu les coupes des parcelles K (545 m³) et P (93 m³).

LUNDI 27 JUILLET 2020

▪ TARIFS 2020 - 2021

| CANTINE | |
|---|--------------|
| proposition de maintenir les mêmes tarifs | |
| Tarif par repas | |
| Réguliers | Occasionnels |
| 5,20€ | 5,30€ |

| RESTAURATEUR SCOLAIRE (Mazin) |
|----------------------------------|
| Tarif par repas |
| 5,20€ |

| GARDERIE | | | |
|-----------|-------|--------------|-------|
| Réguliers | | Occasionnels | |
| Matin | 2,20€ | Matin | 2,50€ |
| Midi | 2,20€ | Midi | 2,50€ |
| Soir | 2,50€ | Soir | 3,20€ |

▪ Questions diverses.

2019

REGISTRE DES PERMIS DE CONSTRUIRE 2019

| DÉCLARANT | PARCELLE | TRAVAUX | | DATE DE DÉPÔT | DÉCISION | |
|---|---------------------------|--|---|---------------|----------|------------|
| | | ADRESSE | NATURE | | NATURE | DATE |
| VERNETTE Romain | C 393 / C394 | Le Noiray Chemin Philippe Chauland | Démolition grange existante, création nouvelle habitation et annexe indépendante | 16/01/2018 | Accordé | 24/05/2019 |
| USQUIN Christine | B2851/ B2853 | Les Brunods | Rénovation d'une grange existante attenante à une maison d'habitation en surface habitable | 09/03/2019 | Accordé | 08/06/2019 |
| PORTIER Jean-Pierre | B 520 | Le chef-lieu | Construction maison individuelle à usage de résidence principale | 13/03/2019 | Accordé | 03/08/2019 |
| RIVAL Jean-Luc | C 1018 | La Frénière | Mise aux normes d'une salle d'activité et construction d'un sas d'entrée | 18/05/2019 | Accordé | 03/10/2019 |
| DOSSOU Joris et Claire | B2932 / B2934 / B 2937 | Les Frénods | Construction d'une maison individuelle | 08/06/2019 | Accordé | 16/10/2019 |
| CHIGNARD Mathilde SAINTVOIRIN Julien | B 2357 | Les Dalphins | Construction d'une villa ossature bois sur soubassement maçonné sur un terrain à forte pente | 20/07/2019 | Accordé | 26/10/2019 |
| GAILLARD Marie Paule | B 2357 | Les Dalphins | Construction d'une villa de plein pied | 20/07/2019 | Accordé | 31/10/2019 |
| KAUFFMANN Séverine AYRAL Armand | C 358/ C 359 | Le Noiray | Réhabilitation d'une grange, réalisation d'un T4, d'un local technique et d'un studio | 14/08/2019 | Accordé | 20/01/2020 |
| PICARD Tony | B2320 / B603 | Les Moulins | Extension villa dans le prolongement du bâti existant. Réfection et sur-évaluation du toit de 70 cm | 14/12/2019 | Annulé | 20/01/2020 |

2019

REGISTRE DES PERMIS DE MODIFICATIONS 2019

| DÉCLARANT | PARCELLE | TRAVAUX | | DATE DE DÉPÔT | DÉCISION | |
|-----------------------------------|--------------|--------------|---|---------------|----------|------------|
| | | ADRESSE | NATURE | | NATURE | DATE |
| DEGRANGE Loïc PHILLIPE Pauline | B 2827 | Les Dalphins | Façade : retrait auvent au dessus porte d'entrée. Porte entrée vitrée à la place d'une porte pleine | 13/03/2019 | Accordé | 20/07/2019 |
| Par SOCOPA - MOINE Emilie | B2548/ B2557 | Le Rocher | Modification de l'accès au terrain | 17/07/2019 | Accordé | 04/09/2019 |

REGISTRE DES DÉCLARATIONS PRÉALABLES 2019

| DÉCLARANT | PARCELLE | TRAVAUX | | DATE DE DÉPÔT | DÉCISION | |
|---------------------------------|----------------------------------|--------------------|--------------------------------|---------------|----------------|------------|
| | | ADRESSE | NATURE | | NATURE | DATE |
| JACQUET Immobilier | B 2357 | Les Dalphins | Division en vue de construire | 01/03/2019 | Non opposition | 01/04/2019 |
| SCP GEODE p/o BECCU JF | B 2611/ B 2609 B 2607/ B 1209 | Les Frénods | Division en vue de construire | 29/06/2019 | Non opposition | 31/07/2019 |
| MUFFAT Emeline VILLE Grégory | B 2649 / B 2647 | Les Blaches | Création d'une véranda | 03/07/2019 | Opposition | 31/10/2019 |
| STONNET Florent | B 2824 | Les Moulins | Auvent solaire photovoltaïque | 03/08/2019 | Opposition | 28/08/2019 |
| MARCHE Hugues | B 2782 | Les Dalphins | Extension: Abri voiture | 04/09/2019 | Rejet tacite | 02/01/2020 |
| ESTABLET Frédéric | B 2182 | Impasse de Lilette | voliges sous toiture | 11/09/2019 | Non opposition | 03/10/2019 |
| DRAY Benjamin DIMEO ENERGIE | C 2165/ C 641 | Le Noiray | Installation panneaux solaires | 25/09/2019 | Rejet tacite | 29/01/2020 |
| MUFFAT Emeline VILLE Grégory | B 2649 / B 2647 | Les Blaches | Création d'une véranda | 06/11/2019 | Non opposition | 04/12/2019 |
| DRAY Benjamin DIMEO ENERGIE | C 503/ C 2153 | La Frénière | Installation panneaux solaires | 06/11/2019 | Non opposition | 28/11/2019 |
| DUTHOIT Damien et Fanny | B 2194 | Le Mollard | Extension à usage d'habitation | 30/12/2019 | | |

REGISTRE DES PERMIS D'AMENAGER 2019

| DÉCLARANT | PARCELLE | TRAVAUX | | DATE DE DÉPÔT | DÉCISION | |
|------------------------------------|--------------------------|-------------|--|---------------|----------|------------|
| | | ADRESSE | NATURE | | NATURE | DATE |
| SAS G.H.I GALLICE Jean-François | B 305/B306/ B307/B308 | Chef-lieu | Création d'un lotissement comportant 4 lots à bâtir avec création d'une voirie commune, des réseaux d'assainissement et des réseaux secs | 23/03/2019 | Accordé | 31/08/2019 |
| ISIS Promotion | B 1296/B 2274 | Les Frénods | Création d'un lotissement comportant 11 lots destinés à recevoir de l'habitation individuelle, mitoyenne et collective | 29/06/2019 | Accordé | 11/12/2019 |

2020

REGISTRE DES PERMIS DE CONSTRUIRE TRANSFERT 2020

| DÉCLARANT | PARCELLE | TRAVAUX | | DATE DE DÉPÔT | DÉCISION | |
|-----------------------|----------|-----------|---|---------------|----------------|------------|
| | | ADRESSE | NATURE | | NATURE | DATE |
| Mme BRAND Mr PETIT | B 520 | Chef-Lieu | Transfert de permis de construire pour construction d'une maison individuelle | 29/04/2020 | Non opposition | 23/05/2020 |

REGISTRE DES PERMIS DE MODIFICATIONS 2020

| DÉCLARANT | PARCELLE | TRAVAUX | | DATE DE DÉPÔT | DÉCISION | |
|-----------------------------|--|-------------|---|---------------|----------|------------|
| | | ADRESSE | NATURE | | NATURE | DATE |
| GAEC D'ORGEVAL | B 203 B 199/B 200/ B 201/ B 202 B 197 / B 198 | Les Granges | Léger déplacement du lieu d'implantation du bâtiment et modifications sur l'aspect des façades | 22/02/2020 | Accordé | 01/08/2020 |
| BRAND Anaïs PETIT Steeve | B 520 | Chef-Lieu | Suppression du volume au rez de jardin façade Ouest. Modifications des ouvertures (dimensions, suppression encadrements bois et mélange volets battants/volets roulants) | 10/06/2020 | Accordé | 23/09/2020 |

REGISTRE DES DÉCLARATIONS PRÉALABLES 2020

| DÉCLARANT | PARCELLE | TRAVAUX | | DATE DE DÉPÔT | DÉCISION | |
|-----------------------|---------------|-----------------------------------|---|---------------|----------------|------------|
| | | ADRESSE | NATURE | | NATURE | DATE |
| MORISSET Caroline | B 730 | Le Rocher | Changement des menuiseries extérieures | 28/01/2020 | Tacite | 20/06/2020 |
| | | | Changement de la couleur de la façade | 28/01/2020 | Non opposition | 16/03/2020 |
| ESTABLET Frédéric | B 2182 | Impasse de Lilette | Changement de la couverture et des cheneaux : couverture en tuile | 15/02/2020 | Non opposition | 10/03/2020 |
| MOGÉ Quentin | B 2005/ B2046 | Route des Moulins | Extension | 22/02/2020 | Non opposition | 27/05/2020 |
| TALLON Solène | B 628 | Route du Mont Chabert | Remplacement des fenêtres portes et restauration des volets | 11/03/2020 | Tacite | 01/07/2020 |
| SARL CIMES ENERGIES | B 2777 | 671 route de plan de Bauges | Installation de panneaux solaires photovoltaïques en toiture | 12/05/2020 | Non opposition | 10/06/2020 |
| OSTER-BOULEY Élodie | B 2749 | 107 impasse du Cordava, Le Rocher | Construction d'une piscine | 03/06/2020 | Opposition | 01/07/2020 |
| DEJEAN Marie | B 2469 | 2755 route du Rocher | Changement de toiture et pose d'un vélux sur toiture extension | 06/06/2020 | Non opposition | 05/08/2020 |
| JAMIN Frédéric | B 510 | 235 route des Dalphins | Rénovation thermique d'une maison individuelle | 10/06/2020 | Non opposition | 03/08/2020 |
| SOLEIL VERT DE France | B 1367 | 1761 route de la Motte | Installation de photovoltaïque en surimposition sur toiture pour une surface de 16 m ² | 16/06/2020 | Non opposition | 11/07/2020 |
| BALLEY Dominique | B 2333 | 1168 route des Dalphins | Changement tuiles ancienne maison et création d'un préau | 18/07/2020 | Opposition | 12/08/2020 |
| | | | Création d'un préau | 02/09/2020 | | |
| HERVE Renaud | B 2705 | 92 Impasse de l'Ile, Le Rocher | Terrasse sur pilotis en extension du balcon existant structure et lames en bois massif | 28/07/2020 | Non opposition | 23/09/2020 |
| MANSOT Michèle | B 720 | 10 impasse des Banchets | Remplacement toiture bac acier gris graphite | 25/08/2020 | Non opposition | 16/09/2020 |

REGISTRE DES CERTIFICATS D'URBANISME 2020

| DÉCLARANT | PARCELLE | TRAVAUX | | DATE DE DÉPÔT | DÉCISION | |
|---------------|----------|------------------------|--------|---------------|----------------|------------|
| | | ADRESSE | NATURE | | NATURE | DATE |
| FRANCE Jérôme | B 2826 | 927 route des Dalphins | | 24/03/2020 | Non opposition | 21/07/2020 |

NAISSANCES

*Bienvenue
les bébés !*

2019

- **Julia Anna Jeanne FORLIN BERGER**
née le 10 juillet
à Annecy (Haute-Savoie)

2020

- **Louis, Marius BOUVIER**
né le 18 janvier
à Epagny Metz-Tessy
(Haute-Savoie)
- **Colombe, Rose, Lilly SALIVET**
née le 10 février
à Chambéry
- **Maxine, Sophie GOMET**
née le 02 avril
à Chambéry

MARIAGES

Vive les mariés !

2019

- **Fabrice RIZZI & Stéphanie DUSAUSOIT**
le 16 novembre
Chef-lieu

2020

- **Gérald MAZIN & Isabelle DESPLANCHE**
le 20 juin
Le Rocher
- **Guillaume Christophe MEIKATT & Mylène MARCHAND**
le 08 août
Le Noyer (Savoie)
- **Jean-Luc Emile PORLON & Johanne Laure Mélanie ABRIC**
le 05 septembre
Les Brunots

DÉCÈS

*Nous adressons
toutes nos
condoléances
aux familles
et aux proches.*

2019

- **André Lucien GALLICE**
le 28 juillet
Le Rocher
- **Auguste François CHAULAND**
le 1^{er} novembre
Le Noiray

2020

- **Isabelle Marie Adrienne TIOLLIER**
le 25 avril
Cruet (Savoie)
- **Axel Jean LERICHE**
le 03 septembre
Le Rocher

Agenda

OCTOBRE

- **SAMEDI 17**
Fête de l'automne.
Au profit des écoles.
Salle des fêtes de la Motte en
Bauge, la journée (en fonction de
l'évolution des règles sanitaires).

NOVEMBRE

- **MERCREDI 11**
Cérémonie du 11 novembre au
monument aux morts. L'horaire
sera affiché sur les panneaux.

ANCIENNE DÉCHARGE DU ROCHER

Cet été, à deux reprises, des feux de déchets verts (branchages, herbe) ont été allumés dans l'ancienne décharge située au Rocher. Les pompiers et les gendarmes ont dû intervenir.

Sur demande de la gendarmerie le site est désormais fermé et tout dépôt de déchets verts est strictement interdit.



Le saviez-vous ?



la **RENOUÉE DU JAPON** se classe dans le top 100 des plantes invasives les plus problématiques.

pour environ 100 grammes par plant) font qu'elle colonise rapidement des surfaces importantes en captant parfaitement bien un maximum de luminosité.

Sa multiplication végétative par rhizome (tiges souterraines qui peut atteindre 30 centimètres de diamètre et qui participent à la multiplication végétative : un morceau de rhizome peut devenir une nouvelle plante) joue beaucoup dans le succès de cette plante à s'installer et se disperser.

La plante produit également des composés phénoliques (composés chimiques aromatique) toxiques pour les racines de ses concurrents, ce qui limite largement la concurrence.

Les graines sont

aussi très résistantes, notamment dans le temps : il convient donc d'être également prudent en matière de lutte en ne propageant pas l'espèce par mégarde.

Elle reste une plante invasive qui n'a de cesse de faire régresser la biodiversité des sites qu'elle envahit.

La fauche n'a pas d'effet efficace sur la renouée du Japon mais constitue un réel risque de dispersion.

Panneaux d'information sur le site de traitement au lac du Châtelard



Plante pionnière par définition dans son milieu d'origine, la renouée s'installe chez nous dans des milieux dégradés tels que les friches urbaines, les anciens sites industriels, les zones goudronnées, les voies ferrées, les rivières et cours d'eau pollués ou encore les décharges sauvages.

Les milieux pauvres en diversité du fait de la présence de métaux lourds ou d'aluminium sont également des lieux d'implantation de la renouée, qui n'y est pas sensible et qui y trouve peu de concurrence.

La rapidité avec laquelle elle se propage et la vigueur de sa croissance (4,65 centimètres par jour en période haute

Horaires d'ouverture, infos



www.la-motte-en-bauges.com

 Vivre La Motte en Bauges

Mairie ouverte au public

ATTENTION CHANGEMENT DES HORAIRES ET DES JOURS D'OUVERTURE

- Le mercredi de 14h à 19h
- Le vendredi de 14h à 18h
- **RENCONTRE DU MAIRE ET DES ELUS UNIQUEMENT SUR RDV: 04 79 63 37 71**

Bibliothèque

- Mercredi et Vendredi de 16h30 à 18h30 (ancienne Ecole, salle 1 RDC)
- Jean-Claude SAP, Myriam PATROIX, Francine LEBRIS
bibiothequelamotte@orange.fr



www.grandchambery.fr

Antenne des Bauges 04 79 54 53 56

- **Horaires d'ouverture de l'accueil téléphonique :**
lundi au jeudi de 9h à 12h de 14h à 17h30
Vendredi de 9h à 12h et de 14h00 à 16h30
- **Accueil physique** pour toute demande administrative, nous vous recevons sur RDV Avenue Denis Therme à Le Chatelard
- **Affaires Générales, Transport Scolaire, Pépinière d'entreprises, Déchets**
04 79 54 81 43
- **Eau-Assainissement**
04 79 54 53 56
- **Urgence dépannage eau**
04 79 54 53 59

AUTRES INFORMATIONS UTILES

- **PASS'RENOV**
Vous avez des questionnements liés à un projet de rénovation ?
Sur rendez-vous uniquement au : **04 79 85 88 50**
Chaque 2^{ème} mardi du mois de 9h à 12h
- **ARCHITECTE-CONSEIL**
Sur rendez-vous uniquement au : **04 79 54 81 43**
Horaires : 9h30-12h30/13h30-16h30 (rdv de 45mn)
- **CONCILIATEUR DE JUSTICE**
Dans les bureaux de l'antenne des Bauges Grand Chambéry, au Châtelard.
Tous les 1^{er} mardis de chaque mois de 9h à 12h.
Uniquement sur RDV au **04 79 54 81 43**
- **MAISON MÉDICALE DES BAUGES**
La Madeleine, Lescheraines **04 79 63 30 28**
- **PHARMACIE DES BAUGES**
Le châtelard : **04 79 54 81 45**
Du lundi au vendredi 08h30 - 12h30 14h00 - 19h00
Samedi 08h30 - 12h30 - 14h00 - 18h30
Dimanche 09h00 - 12h00
- **DÉCHETTERIE DU CHÂTELARD**
mardi, mercredi, vendredi et samedi.
Hiver (1^{er} novembre au 30 avril) 9h30-12h30 et 14h-17h.
Été (1^{er} mai au 31 Automne) 9h30-12h30 et 14h-19h.
- **RÈGLES DE BON VOISINAGE**
les travaux de bricolage et de jardinage à l'aide d'outils tels que perceuses, raboteuses, scies mécaniques, tondeuse à gazon ou tronçonneuses, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants (hors entreprises) :
Les jours ouvrables :
de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30
Les samedis : de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
Les dimanches et jours fériés : de 10 h à 12 h

NUMÉROS D'URGENCE

- SAMU **15** • Police **17** • Pompiers **18**
- Urgences SMS **114** • Europe **112**